



Résiliation de bail cause non respect du bailleur

Par **MARJO**, le **04/01/2012** à **18:20**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de bail au mois de septembre en date d'effet 1 janvier 2012. La locataire est toujours dans la maison car elle n'as rien retrouvé a louer. Je voudrais donc résilier le bail pour non respect date de livraison de la maison, donc je voudrais savoir quelles sont les demarches a effectuer.

Cordialement